



HAL
open science

La famille Laugier de Nancy au XVIIIe siècle. Ses apothicaires et ses académiciens

Pierre Labrude

► **To cite this version:**

Pierre Labrude. La famille Laugier de Nancy au XVIIIe siècle. Ses apothicaires et ses académiciens. 2021. hal-03452667

HAL Id: hal-03452667

<https://hal.science/hal-03452667>

Preprint submitted on 27 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La famille Laugier de Nancy au XVIII^e siècle. Ses apothicaires et ses académiciens

Pierre Labrude

professeur honoraire de l'université de Lorraine,
membre associé du Cruhl, EA 3945,
secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas.
pierre.labrude@orange.fr

Au début du XVIII^e siècle, à Nancy, l'apothicaire Jean-François Laugier semble avoir éprouvé quelques difficultés à se faire reconnaître par la communauté des apothicaires. Bien qu'il ait épousé la fille d'un peintre reconnu, le fait d'être d'origine étrangère à la Lorraine a dû jouer un rôle négatif. A l'époque, en effet celle-ci est un Etat indépendant. Une fois accepté par ses pairs, il devient un apothicaire important, comme nous allons le constater, et il a surtout l'honneur d'être le premier apothicaire admis à siéger à la Société royale des sciences et belles-lettres, une académie qui vient d'être créée et qui doit cacher son nom et son but véritables, à une époque où les apothicaires, qui ne sont pas issus de l'université, n'en sont souvent pas jugés dignes. Etant l'un de ses tout premiers "vrais" membres, à la suite des autorités et des notables qui sont reçus en reconnaissance de leurs titres et fonctions, et non en raison de leur notoriété scientifique ou littéraire, il est aussi le premier à y parler de chimie, bien qu'il semble avoir été élu en qualité de botaniste.

Il est le père de deux garçons et de cinq filles. Ses deux fils devenus médecins se mettent à Vienne au service de l'ancien duc de Lorraine, François-Etienne, et de son épouse Marie-Thérèse de Habsbourg. Si l'aîné se limite à l'exercice de la médecine, le second, Robert François, suit en quelque sorte les traces de son père en devenant botaniste et chimiste dans le cadre de l'université impériale, mais aussi académicien à Nancy. Du côté des filles, la mortalité est très importante : Barbe Françoise, née en 1715, meurt en 1720 ; Caterine (*sic*) naît et meurt en 1716 ; Catherine, née l'année suivante, meurt en 1720 ; Thérèse, née en 1719, meurt en 1725. Il ne subsiste que leur soeur cadette Marguerite, née en 1723, dont nous ne serons pas étonnés d'apprendre qu'elle épouse un apothicaire nancéen, pas n'importe lequel, mais toutefois un personnage assez singulier dont elle sera rapidement séparée, certainement à l'initiative de son mari...

Ces évènements personnels et familiaux constituent des illustrations de la vie des membres des familles bourgeoises du XVIII^e siècle, qui, bien qu'exerçant dans le cadre de l'artisanat, sont liés aux médecins, à la magistrature, au pouvoir ducal, ne manquent pas de moyens financiers, et commencent à être admis dans ces sociétés savantes que constituent les académies de province. Si en effet la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, créée en décembre 1750, a rapidement honoré J.-F. Laugier, elle a ensuite mis beaucoup de temps avant d'élire un second apothicaire. Le but de ce travail est de faire connaître la famille Laugier et sa situation dans l'environnement scientifique et culturel nancéen de la fin du XVIII^e siècle, ce qui n'a pas encore été fait. Il pourrait certainement être aussi de susciter des recherches sur les apothicaires qui ont été élus dans de telles académies dans les années qui ont suivi la création de celles-ci aux XVII^e et XVIII^e siècles. A Nancy, il apparaît qu'ils n'ont pas été nombreux entre 1750 et l'époque révolutionnaire qui a entraîné leur disparition temporaire !

La famille Laugier de Nancy

Jean-François Laugier n'est pas originaire de Lorraine mais du sud de la France où ce nom est répandu en Provence et dans le Comtat-Venaissin. Fils d'Antoine Laugier et de Marie Figuière, il naît à Pont-Saint-Esprit, aujourd'hui dans le département du Gard, le 5 février 1683, et il est baptisé le lendemain à la paroisse Saint Saturnin (le nom médiéval de la ville est Saint-Saturnin-du-Port). Il a été successivement apprenti puis compagnon apothicaire à Avignon en 1707, à Lyon en 1709 et à Paris en 1710, puis il est venu à Nancy pour des motifs qui nous sont inconnus et que ses biographes n'indiquent pas¹. Il s'y est marié, paroisse Saint-Epvre, le 27 avril 1713, avec Barbe Françoise Gérard². Née vers 1690, elle est la fille du peintre Jean Georges Gérard (né à Epinal vers 1635 et décédé à Nancy le 2 septembre 1690)³ et de son épouse Anne Chaubert, qui sont arrivés à Nancy autour de 1670. A ce moment, Laugier est déclaré apothicaire, présent dans cette paroisse depuis neuf mois et fils de parents décédés.

Le couple Laugier-Gérard a sept enfants, tous nés à Nancy : un premier fils, Alexandre Louis, né en 1714, puis quatre filles, ensuite un second fils, Robert François, dont il est beaucoup question plus loin. Une dernière fille, Marguerite, naît en juin 1723. Elle est évoquée aussi en raison de la personnalité de son mari. Indiquons ici brièvement quelques éléments de la biographie du fils aîné, Alexandre Louis Laugier. Elle constitue une illustration de ce qu'a été la vie des Lorrains qui sont restés fidèles à leur souverain au moment où celui-ci les a quittés pour pouvoir épouser Marie-Thérèse d'Autriche (de Habsbourg), et qui sont restés à son service, en Autriche et dans les différentes possessions austro-hongroises. Né et baptisé le 13 janvier 1714 à Nancy, il étudie la médecine à l'Université de Montpellier où il s'inscrit pour la première fois le 1^{er} novembre 1731. Bachelier en médecine le 1^{er} août 1733, licencié le 17 avril 1734, il est reçu docteur le 3 mai⁴. Il est curieux de constater que partout il est écrit qu'il est allé faire ses études à Leyde. Y serait-il seulement allé après son doctorat afin de se perfectionner ? Cela reste douteux pour un docteur issu de la prestigieuse université de médecine montpelliéraine... Il se met au service de "l'ancien" duc de Lorraine François-Etienne (François III), devenu le grand-duc de Toscane puis l'empereur François 1^{er} du Saint-Empire, et de son épouse Marie-Thérèse de Habsbourg. Il devient médecin de la Cour de Vienne⁵, puis, en 1748, de l'impératrice, qui l'envoie auprès de sa tante Marie-Anne à la Cour du Portugal, où elle est l'épouse du roi Jean V. Il y exerce la médecine jusqu'à la mort de la reine en 1754. Il passe alors à la Cour de Copenhague et revient à Vienne vers 1756. Il exerce avec le titre de "médecin de corps de leurs Majestés impériales et royales". Il meurt à Vienne en avril 1774 (plusieurs dates sont indiquées

¹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM), 36 J 9 (Papiers Pillement, dossier Laugier).

² Courbet A., Les Laugier et les De Laugier en Lorraine au 18^e siècle, *Revue du cercle généalogique de Nancy*, second trimestre 2003, p. 1-3, référence n° 11 (Archives départementales du Gard, "Baptêmes, mariages et sépultures", microfilm 1677-1694).

³ Reinbold A., Gérard J.G., *Dictionnaire de biographie française*, 1982, vol. 15, col. 1219, n° 34 ; Ronsin A., Gérard (Jean Georges), peintre (Epinal ca 1635-Nancy 1690), dans *Les Vosgiens célèbres*, Editions Gérard Louis, Vagny, 1990, p. 165 ; Voreaux G., *Les peintres lorrains du dix-huitième siècle*, Messene, Paris, et Lotharingia, Nancy, 1998, p. 35.

⁴ Dulieu L., *La médecine à Montpellier, L'époque classique*, Les Presses universelles, Avignon, 1986, vol. 3, 2^e partie, ici p. 930 ; également : PoolCorpus (poolcorpus.univ-jfc.fr), base de données sur les étudiants étrangers en France à l'époque moderne, Université de Toulouse, INU Champollion, mai 2013, consultée le 25 août 2021.

⁵ Zedinger R., Les Lorrains à la Cour de Vienne. Innovations culturelles, économiques et scientifiques (1745-1765), *Lotharingia*, Nancy, 1999, vol. 9, p. 121-136 et réf. 92 et 93.

pour ce décès) à l'âge de cinquante-cinq ans et très obèse. Divers documents nancéiens mentionnent qu'il avait renoncé à son héritage français. Il est un personnage important de la vie culturelle et mondaine de la capitale où son nom est écrit "De L'Augier". Mélomane et lui-même musicien⁶, il est lié à Mozart, à Scarlatti et à d'autres musiciens. Il est encore connu en Lorraine pour sa correspondance avec Madame de Graffigny⁷.

Après cette présentation introductive, envisageons successivement la vie de Jean-François Laugier, celle de son fils Robert François, et enfin celle de son gendre Jean-Jacques Dugas de Beaulieu, au travers de celle de son épouse Marguerite Laugier.

Jean-François Laugier, apothicaire et membre de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy

La maîtrise de pharmacie et ses difficultés

L'endroit où Jean-François a passé ses examens de maîtrise semble être Nancy. Les documents présents dans les archives laissent penser qu'il a eu des difficultés à se faire accepter, voire recevoir, par la communauté pharmaceutique nancéienne en raison de son origine extérieure. Il est possible qu'elle l'ait obligé à subir à nouveau devant elle certaines épreuves qu'il avait déjà "passées" avec succès ailleurs. Il est rare en effet de ne pas se faire recevoir maître dans la ville où l'apprentissage a été effectué. Dans le dossier Laugier des "papiers Pillement" des Archives départementales à Nancy⁸ figure un document qui indique que, le 19 août 1713, en présence du tabellion J. Faber : "Jean François Laugier, pharmacien, catholique, bourgeois de Nancy, époux...", présente les certificats qu'il a obtenu des apothicaires La Baume, Malène (?) et Baron. Le même tabellion est présent à ses côtés le 22 de ce mois et le 1^{er} septembre. On sait aussi par un autre document⁹ qu'il lui est signifié qu'il peut se présenter en qualité d'aspirant (à la maîtrise) (...) "du mois d'août au logis du sieur Sirejean pour lui donner jour du jour de l'examen d'herborisation" (...) le 27 août de l'année 1713. Le document signé de Sirejean, Frondeval et Simonaire, date du 4 août. Le folio 87 de ce manuscrit indique que, le 31 octobre 1721, J.-F. Laugier, en présence du corps des maîtres apothicaires (a) "présenté ... (ses lettres de maîtrise ?) qu'il a obtenu le 10 décembre 1713", et "qu'il est permis au sieur Laugier de faire tenir boutique d'apothicaire dans la ville de Nancy et d'y jouir des droits (...) au nombre des dix maîtres de Nancy". Il est enfin indiqué qu'il a payé les droits correspondants. Ces mêmes Papiers Pillement indiquent qu'il est dit "maître apothicaire à Nancy" les 4 mars et 2 juillet 1715, et encore le 30 décembre 1716. Il arrive qu'il soit mentionné "de Laugier" ; ainsi en est-il le 28 décembre 1718.

On trouve aussi folio 55, que le 21 octobre 1723, il participe au choix des jurés de la communauté, et enfin, folio 145, qu'il a prêté serment, en même temps que Mandel, le 31 octobre 1731. On déduit de toute cette documentation qu'il a été reçu en 1713 mais qu'il a dû attendre nombre d'années, jusqu'au 31 octobre 1721, avant d'être admis comme maître apothicaire à Nancy, peut-être en raison de l'absence de place vacante¹⁰. Il est élu premier juré de la communauté le 9 septembre 1748, puis encore le 9

⁶ Jenkins J., Mozart's good friend Dr Laugier, *Music and Letters*, Oxford University Press, Oxford, 1996, vol. 77, p. 97-100.

⁷ Courbet A., Lettres d'Alexandre-Louis Laugier, médecin lorrain à la Cour impériale de Vienne, à Madame de Graffigny (1756-1758), *Lotharingia*, Nancy, 1999, vol. 9, p. 185-216.

⁸ ADMM, 36 J 9.

⁹ ADMM, Ms SAL 304, f. 84, malheureusement difficile à lire et donc à comprendre.

¹⁰ Ceci est confirmé par Ms SAL 305, f. 3.

septembre 1751 après être redevenu second juré¹¹. Ces désignations sont en effet renouvelées chaque année.

L'accession à la Société royale

Selon Emile Hatton¹², c'est en février 1752 que la jeune Société royale des sciences et belles-lettres, créée le 28 décembre 1750 par le duc-roi Stanislas, admet Jean-François Laugier dans ses rangs. Il y a cependant une ambiguïté dans ce que présente cet auteur car, parmi les différentes personnalités élues à ce moment, dans la même liste, certains sont notés en 1751 et d'autres en 1752. La page 52 du travail de M. l'abbé Hatton semble même indiquer qu'il est le troisième membre titulaire, après la chanoine Montignot et l'avocat de Moulon. Pour ma part, je n'ai pas trouvé trace de cette élection dans les procès verbaux manuscrits de la société. J.-F. Laugier est admis dans les mêmes moments que le médecin Cupers (1713-1775) et que l'avocat puis prêtre Credo (1729-1787 ou 1788), qui, selon Hatton, sont tous deux élus, "partiellement" au moins, en qualité de botanistes¹³, bien que ni l'un ni l'autre n'a présenté de travail original de botanique *stricto sensu* à la société. Eloy¹⁴ écrit en 1778 que Laugier est "un apothicaire fameux". Remarquons à ce propos que la société fait preuve d'un esprit d'ouverture ou encore "des Lumières", car la profession d'apothicaire n'est pas partout jugée digne d'un tel honneur. A Metz, sa société soeur, dont la création est légèrement plus récente que la sienne, accepte les apothicaires, mais elle refuse de les élever au rang de titulaires. Le cas de Thyron, le premier vrai chimiste messin, est bien connu¹⁵. Laugier est toutefois reçu en tant que botaniste, comme Credo, ce qui peut atténuer la valeur de ma remarque. Est-ce parce que la botanique fait partie du quotidien des apothicaires ? Est-ce parce que Laugier s'est fait remarquer par sa compétence botanique ? Là encore, nous ne savons pas. La réception du nouvel "académicien", qui figure dans les procès verbaux manuscrits avec le discours qu'il prononce¹⁶, a lieu le 8 mai 1752, et le récipiendaire choisit la chimie, encore balbutiante, et non la botanique comme on pourrait s'y attendre, comme thème du discours d'usage, sous le titre "Dialogue sur la chimie". Il s'y montre un adepte convaincu de cette science, au sens que nous lui donnons aujourd'hui, et un ennemi de l'alchimie. Ce discours est cependant court, ce qui est inhabituel, et essentiellement constitué de propos convenus et d'un intérêt à peu près nul. Jean-François Laugier présente encore la chimie à la société royale le 14 mars 1754 en tentant de "démontrer la folie des chercheurs du "grand oeuvre", c'est-à-dire des alchimistes¹⁷ (figure 1). En ce milieu du XVIII^e siècle, il est l'un des premiers en Lorraine ducale avec François Credo à parler de la chimie de manière moderne...

¹¹ ADMM, Ms SAL 305, f. 300-301.

¹² Hatton E., *La Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy (Académie de Stanislas) de 1750 à 1795*, (Laugier J.F. : p. 52, 136 et annexes p. 3, Laugier F. : p. 205, 208, 211 et annexes p. 4).

¹³ Annexes de la thèse Hatton, notices Credo et Cupers, p. 35 et 36.

¹⁴ Eloy N.F.J., *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne ou mémoires disposés en ordre alphabétique...*, Hoyois, Mons (Belgique), 1778, vol. 3, p. 25.

¹⁵ Labrude P., L'apothicaire Jean-Baptiste Thyron (vers 1720 - vers 1800), le premier "vrai chimiste" de Metz, *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 2017, 7^e série, vol. 30, p. 215-228.

¹⁶ Procès verbaux manuscrits des séances de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy (PVM), vol. 1 (1750-1754), p. 310-314.

¹⁷ PVM, vol. 1 p. 586.

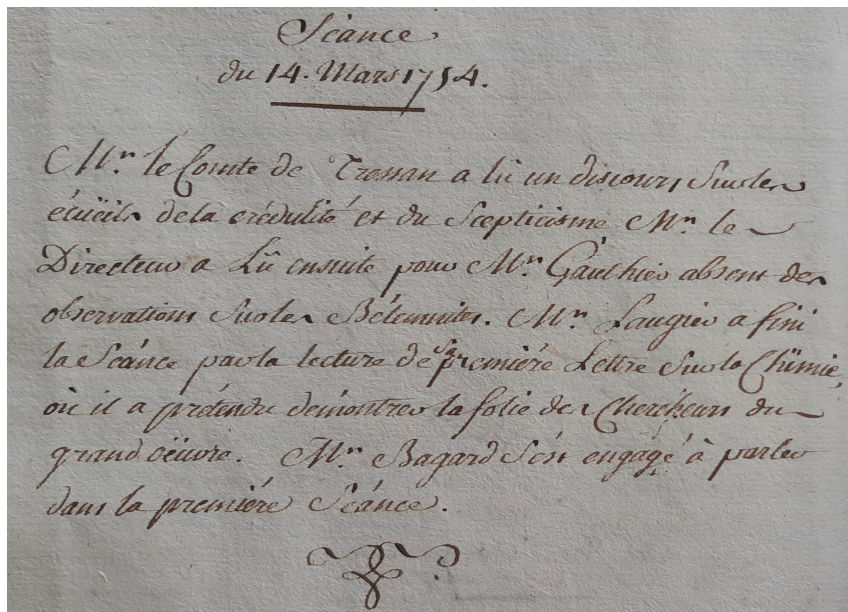


Figure 1 : la mention du discours de réception de J.-F. Laugier, telle qu'elle figure dans les procès verbaux, p. 586. Photographie P. Labrude, 2021.

Les puissantes relations d'un apothicaire

Laugier n'est pas seulement un "apothicaire fameux", il est aussi assurément un apothicaire puissant si l'on en juge par les titres et activités de certains des parrains et marraines de ses enfants, ou par la lettre que le chancelier et garde des sceaux de Lorraine, La Galaizière, adresse en 1751 au président du Collège royal de médecine, Charles Bagard, qui a été en 1715 le parrain de sa fille Barbe Françoise, au moment où son futur gendre Jean-Jacques Dugas de Beaulieu passe ses examens de maîtrise. Ceux-ci sont allégés puisqu'il est fils de maître (Jean Dugas de Beaulieu, son père, est apothicaire en ville et aussi apothicaire de la peste à l'hôtel de ville¹⁸, mais cela n'empêche pas la haute administration des duchés de se préoccuper de l'avenir de ce jeune praticien.

En 1722, J.-F. Laugier collabore avec le médecin Charles Bagard (1696-1772)¹⁹, déjà cité ci-dessus, médecin dans les hôpitaux de Nancy et médecin ordinaire du duc Léopold, dans "l'affaire Marie Virion". Celle-ci a déjà été décrite maintes fois. Il s'agit de la fille d'un laboureur d'Eulmont, près de Nancy, qui, étant stigmatisée, attire les foules et se trouve ainsi responsable d'une sorte de désordre public. Laugier joue ici le rôle de biologiste à la demande de Bagard en examinant et goûtant les excréments de la jeune fille²⁰. Comme il est écrit qu'il "n'avait pas pu dire au sieur Bagard quel goût ils avaient", il n'est pas impossible qu'il se soit seulement agi d'urine dont, comme on le sait, l'examen constitue depuis longtemps une méthode classique de diagnostic en médecine.

Le décès et la succession

¹⁸ Labrude P., Les apothicaires de la peste à Nancy aux XVII^e et XVIII^e siècles", *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2006, n°349, p. 45-54.

¹⁹ Mazauric S., Charles Bagard, un médecin lorrain des Lumières, *Annales de l'Est*, Nancy, 2001, n°1, p. 73-90.

²⁰ L'affaire est signalée dans le Journal du libraire Nicolas en 1722, et Pfister l'évoque dans ses travaux sur Nancy. J. Hurstel est l'auteur d'une publication à ce sujet dans le *Pays lorrain : Une stigmatisée à Eulmont sous le règne du duc Léopold (1722)*, 1996, n°4.

Laugier décède le 17 ou le 18 juin 1755, paroisse Saint-Epvre à Nancy, donc assez peu d'années après son élection, sans avoir joué un rôle important à la Société royale. Il ne faut cependant pas perdre de vue que, pour l'époque, il est âgé : il a en effet soixante-neuf ans au moment de son élection. Ceci conduit à ce qu'il n'y soit plus guère question de chimie au cours des séances. Il faut ainsi attendre 1782 pour assister à la réception d'un nouvel apothicaire à la Société royale, et non des moindres là encore, puisqu'il s'agit de Pierre-François Nicolas, qui est aussi médecin, professeur de chimie à la Faculté de médecine, ainsi qu'un chercheur et un expérimentateur très actif. Il est, jusqu'à la suppression des sociétés savantes en 1793, un membre important de l'académie²¹.

A la suite du décès de J.-F. Laugier, les scellés sont apposés le 19 juin sur sa maison en vue de l'inventaire nécessaire à sa succession (la pharmacie a été cédée à son gendre Beaulieu). Quatre enfants sont concernés qui ne sont pas mentionnés par rang d'âge dans les minutes notariales : Beaulieu son gendre, Catherine, Robert François et Alexandre Louis. Pour ces derniers, qui ne sont pas sur place puisqu'ils sont, le premier à Vienne et le second au Portugal, il est indiqué "renonce à la succession 1752"²². Leurs titres sont cependant mentionnés. Barbe Françoise Gérard, épouse Laugier, meurt le 19 avril 1761. Un inventaire après décès est effectué le 19 juin²³. La succession des parents Laugier est prononcée le 29 mai 1762. Quatre héritiers, les mêmes que pour J.-F. Laugier, sont concernés. Robert François hérite de la maison sur la Carrière²⁴.

Robert François Laugier, second fils de Jean-François, médecin, chimiste et académicien

Tout n'est pas clair au sujet de Robert François en dépit du fait que les éléments biographiques le concernant sont largement plus nombreux que ceux relatifs à son père. Je tente ici une synthèse des connaissances établies, mais aussi des questions posées et des incertitudes relatives à sa vie et à sa carrière. Né à Nancy le 15 février 1722, baptisé à Saint-Epvre le lendemain, il est souvent désigné par d'autres prénoms, plus simples ou dérivés : François, François de Paule, François Robert, Robert²⁵. Son lieu de naissance est parfois imprécis²⁶. On le trouve également, et en particulier dans son ouvrage, les *Institutiones pharmaceuticae sive philosophia pharmaceutica*, sous le nom de Roberto (Robert) de Laugier²⁷, une italianisation mais aussi ce qui ressemble à un anoblissement. Le dossier des Papiers Pillement aux Archives départementales à Nancy

²¹ Labrude P., Pierre-François Nicolas (1743-1816) apothicaire, médecin, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Nancy, à la veille de la Révolution, *Histoire des sciences médicales*, 2002, vol. 36, n°4, p. 465-472.

²² ADMM, 36 J 9.

²³ ADMM, 36 J 9.

²⁴ ADMM, 36 J 2 (Papiers Pillement, dossier Beaulieu).

²⁵ Michel L.A., Laugier (François de Paule), *Biographie historique et généalogique des hommes marquans de l'ancienne province de Lorraine*, Hissette, Nancy, 1829, p. 299-300.

²⁶ Poggendorff J.C., *Biographisch-Literarisches Handwörterbuch zur Geschichte der exakten Wissenschaften*, Leipzig, J.A. Barth, 1863, vol. 1, p. 1383 (né à Metz ou Nancy, venu à Strasbourg, mort à Reggio, auteur des *Institutiones pharmaceutiques*, 3 volumes, in 8°, Modène, 1788-1791) ; P.OT (Parisot), Laugier, dans : Michaud J.F., *Biographie universelle ancienne et moderne...*, Akademische Druck-u. Verlagsanstalt, Graz (Austria), 1854, réédition 1968, vol. 23, p. 347.

²⁷ Laugier R. de, *Institutiones pharmaceuticae, sive philosophia pharmaceutica*, Mutinae : apud Societatem typographicam, Modène, 1788 et 1791, 3 parties en 1 volume, in-8°, pagination propre pour la partie 3 (Bibliothèque publique de Nancy, cote 266.032).

fournit aussi une date manifestement erronée pour son décès, indiqué comme ayant eu lieu à Milan en février 1785.

Les débuts de Robert François

Il est d'abord apprenti chez son père, et celui-ci paie pour cela le droit d'apprentissage habituel le 30 octobre 1738²⁸, puis il abandonne l'idée d'une carrière pharmaceutique et se tourne vers la médecine. Il est alors étudiant à la faculté de Pont-à-Mousson où il soutient en 1748 sa thèse de doctorat sous la présidence du doyen Maurice Grandclas (1689-1757). La thèse est bien sûr en latin : *an chemia sit medicinae pars essentialis*, sujet qui peut se traduire par *Est-ce que la chimie tient une place primordiale en médecine ?*²⁹ La date exacte n'est pas précisée, et le travail a un volume de trois pages comme habituellement³⁰. En dépit de ce sujet chimique, Robert François s'intéresse tôt à la botanique. Dès 1744, il est mentionné comme directeur du jardin créé à Nancy par le duc Léopold (Innsbruck, 1679 - Lunéville, 1729). Il pourrait s'agir du jardin de l'université³¹ ou bien du potager royal³² installé tout près de l'endroit où sera établi plus tard le jardin botanique destiné aux élèves médecins du Collège royal de médecine³³, si tant est qu'il y ait des élèves puisque la faculté est alors à Pont-à-Mousson... Mais la réalité de cette fonction n'est pas formellement établie. Il est en effet bien jeune pour exercer une telle fonction et on se demande sur quels critères de compétence et de notoriété il a pu être recommandé et choisi !

Le séjour à Vienne

Robert François quitte la Lorraine en 1749 pour se rendre à Vienne. Il est écrit qu'il y est appelé (Cf. Godron, référence 30) par l'ancien duc de Lorraine François-Etienne en vue de créer le jardin botanique. Ne s'agirait-il pas tout simplement de rejoindre son frère aîné qui, compte tenu de la situation qu'il a, lui aurait trouvé les emplois qu'il va occuper jusqu'en 1768 ? En 1753, François de Lorraine fait réaliser à Schönbrunn un jardin "pour l'avancement de la médecine", qui sera installé plus tard au Rennweg, près du château du Belvédère, et dont Robert François devient le directeur. Il le reste jusqu'à son remplacement en 1768 par Nikolaus Joseph von Jacquin³⁴. Il est en même temps, de septembre 1749 à mars 1769, professeur de botanique et de chimie à la Faculté de médecine de l'Université et conseiller médecin de Leurs Majestés. Une importante étude historique sur cette chaire et sur ses occupants a été faite par Oberhummer en 1965³⁵. Selon Mikoletsky, il fait d'abord partie des personnages influents de la Cour³⁶.

²⁸ ADMM, Ms SAL 304, folio 119 ; Tétou A.J., *Les apothicaires de Nancy au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat d'Université en pharmacie, Nancy, 1932, Editions Occitania, Paris, 1932, 187 p., ici p. 168 (écrit Langier).

²⁹ Grandjacquot R., *La Faculté de médecine de Pont-à-Mousson 1572-1769 et la médecine en Lorraine à cette époque*, thèse de doctorat en médecine, Nancy, 1932, n° 132, Société d'impressions typographiques, Nancy, 1932, p. 107. Le nom de l'étudiant est écrit Langier dans la thèse de M. Grandjacquot.

³⁰ ADMM, 36 J 23 (Papiers Pillement, thèses).

³¹ Godron D.A., Notice historique sur les jardins des plantes de Pont-à-Mousson et de Nancy, *Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1870-1871*, Nancy, 1872, p. 26-65, ici p. 26-29.

³² Pfister C., *Histoire de Nancy*, Berger-Levrault, Paris-Nancy, 1908, vol. 3, 914 p., ici p. 276.

³³ Eber-Roos A.M., *Le Collège royal de médecine de Nancy - Une Fondation du Roi Stanislas (1752-1793)*, thèse de doctorat en médecine, Nancy, 1971, n° 123, 279 p., *passim*.

³⁴ Nikolaus baron von Jacquin (Leyde, 1727 - Vienne, 1817), élève de Van Swieten, médecin, botaniste, chimiste, professeur, etc., membre d'un grand nombre d'académies.

³⁵ Oberhummer W., Die Chemie an der Universität Wien in der Zeit von 1749 bis 1848 und die Inhaber des Lehrstuhles für Chemie und Botanik, dans : Fegelhauer F., Jacodtisch R., Bernleithner E. und Oberhummer W., *Studien zur Geschichte der Universität Wien*, Kommission bei H. Böhlau, Graz (Austria), 1965, band III, p. 128-136.

Cependant, à partir de 1763, des différends l'opposent à Gérard van Swieten (1700-1772)³⁷, premier médecin de l'impératrice, créateur de l'enseignement médical et vétérinaire, pharmacologue, directeur de la bibliothèque, présent en Autriche depuis 1745, qui considère Laugier comme n'étant pas compétent dans les disciplines qu'il enseigne, qui lui reproche de ne pas connaître le latin (*sic*), et surtout d'être indolent. Ces difficultés sont à l'origine de son éviction par Marie-Thérèse à la demande de Van Swieten, à qui elle écrit : "Logier vient de recevoir le décret de son congé sans aucune pension, vous pouvez en proposer un autre"³⁸. Il est remplacé par De Jacquin (1727-1817), le compatriote de Van Swieten, qui est issu de la même université, et qui a été l'élève de professeurs prestigieux dans son pays natal et à Paris avant de venir à Vienne où il exerce à partir de 1752. Robert François Laugier quitte alors Vienne et revient à Nancy. Il n'est pas oublié à Vienne puisqu'en 1788, à l'occasion de la rédaction d'une flore, son successeur De Jacquin donne son nom à une plante, *Laugieria odorata*, de la famille des Rubiaceae. La parution est annoncée par le *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, &c.*, et on lit dans la notice les motivations précises de la dédicace³⁹.

Le retour à Nancy

Revenu à Nancy, les occupations de Robert François ne sont pas connues. Il est possible qu'il exerce la médecine. Pourtant je n'ai pas trouvé son nom parmi les membres du Collège royal. Celui-ci regroupe tous les médecins installés à Nancy et il leur est indispensable d'en faire partie pour pouvoir se livrer à la médecine puisque c'est un des articles de son règlement⁴⁰. Il est élu membre de la Société royale le 15 février 1769⁴¹. Le procès verbal indique qu'il est définitivement installé à Nancy, ce que l'avenir contredira. Les titulaires de la société sont alors au nombre de vingt⁴².

Il est reçu le 8 mai avec un discours qui traite de "l'utilité et de l'utilisation des plantes"⁴³. Un peu plus tard, le 25 août, son discours y "prouve que la teinture de violette est la pierre de touche la plus certaine pour distinguer les acides des alcalis"⁴⁴. En 1770 et 1775, l'*Almanach de Lorraine et Barrois* mentionne la présence de Robert François à Nancy en le plaçant dans la catégorie des "associés étrangers" et en indiquant "ci-devant professeur (...) en l'université de Vienne en Autriche" et membre de "l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Nancy"⁴⁵. Il doit s'agir des associés du Collège royal de médecine parmi lesquels, pourtant, je ne l'ai pas trouvé. Robert François n'y aurait-il figuré que pendant son séjour nancéien ?

³⁶ Mikoletsky H.L., Lorrains à la Cour de François 1 Etienne, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, Nancy, 1976-1977, 7^e série, vol. 7, p. 247-257, ici p. 256 : "Le directeur du jardin botanique Robert Laugier, de Nancy, en faisait partie..." (du groupe de Lorrains tout-puissant à la Cour).

³⁷ Gerard van Swieten (Leyde, 1700 -Vienne, 1772) est très connu, et de nombreux textes historiques et biographiques lui sont consacrés.

³⁸ Arneth A. Ritter von, *Geschichte Maria Theresia's*, Vienne, 1879, vol. 9, p. 179-180 et 576, note 306. Egalement : Gräffer F., *Kleine Wiener Memoiren und Wiener-Dosenstücke (1845-1846)*, Schlossar & Gugitz, Munich, 1922, vol. 2, p. 372-373. Ces références m'ont été communiquées par M. le Général A. Petiot, que je remercie.

³⁹ *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, &c.*, Paris, Imprimerie de Monsieur, chez Croullebois, 1790 (avril), vol. 83, p. 150-155, ici p. 154, n°16.

⁴⁰ Eber-Roos A.M., *Le Collège royal...*, document cité, ici p. 27.

⁴¹ PVM, vol. 4 (1765-1772), p. 508.

⁴² Hatton E., *La Société royale...*, document cité, ici p. 205.

⁴³ PVM, vol. 4, p. 531-540.

⁴⁴ Hatton E., *La Société royale...*, document cité, ici p. 211.

⁴⁵ Almanach de Lorraine et Barrois, 1770, p. 117, et 1775, p. 144. Je l'ai encore trouvé en 1780, p. 154.

Perkins⁴⁶ indique qu'il quitte Nancy pour Strasbourg vers 1775. Son séjour à Strasbourg, cité aussi par Poggendorff⁴⁷, est certainement l'occasion de rencontrer les professeurs de l'Université et en particulier Jacques Reinbold Spielmann (1722-1783), sans aucun doute de visiter le jardin botanique auquel ce dernier voue une attention particulière, et peut-être d'assister à quelque thèse. L'activité de Laugier à Strasbourg n'est cependant pas connue. Il en est de même pour la longueur de son séjour.

Le professorat à Modène et les Instituts pharmaceutiques

La dernière partie de la vie de Robert François (de) Laugier a pour cadre le duché de Modène, en Emilie, où il devient professeur de botanique à l'Université, directeur du jardin botanique, et membre de la Société des Georgiphiles de Florence, la plus ancienne des sociétés savantes spécialisées dans les questions de culture. Je ne sais pas à quel moment il arrive en Italie. En 1785, au moment de la mort de sa soeur Marguerite, il réside à Milan⁴⁸. C'est pendant ces années "italiennes" qu'il rédige ses *Institutiones pharmaceuticae sive philosophia pharmaceutica* qui paraissent à Modène en 1788 pour les deux premières parties, peut-être en même temps, et en 1791 pour la troisième. Le mot "institutions", qui est assez fréquemment choisi pour le titre d'ouvrages, a plusieurs acceptions selon le contenu de ceux-ci : principes fondamentaux, principes élémentaires, doctrine, développements, d'autres encore. Le début du titre peut être traduit par *Principes fondamentaux de pharmacie*. Pour sa part, la notice qui annonce la parution de la troisième partie, en septembre 1792, dans le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, les intitule *Institutions de pharmacie ou philosophie pharmaceutique*⁴⁹. L'exemplaire de la Bibliothèque publique de Nancy est constitué d'un seul volume, entièrement en latin, à l'exception de rares mentions. Laugier y détaille ses titres, dont ceux de conseiller de Sa Majesté impériale, de professeur émérite de chimie et de botanique des universités de Vienne et de Modène - ce qui semble indiquer qu'il est maintenant "retraité", pour autant que ce terme ait un sens ici -, et de membre des académies de Nancy et de Florence, et du Collège de médecine de Modène. Après une assez longue préface, des pages 3 à 10, la première partie, de cent soixante pages (p. 11-171), comporte trente-neuf chapitres qui traitent de nombreux aspects de l'exercice pharmaceutique : la pharmacie en général et en particulier, les préparations, les mixtions, la conservation, la pharmacologie, le laboratoire, les médicaments simples des trois règnes, le recueil des différentes drogues végétales, la nomenclature, les synonymes, les classes de remèdes, etc. La seconde partie, de la page 172 à la page 327 avec ses index et ses errata, est plus technique puisqu'elle traite des préparations et des opérations pharmaceutiques, comme la pulvérisation, la lévigation (réduction en une poudre très fine ; le mot en France est connu de l'Académie en 1762), la cribation (passage au travers d'un crible ou d'un tamis de la matière battue au mortier), la raspation (action de râper un os), l'expression, l'infusion, etc., Elle se termine par deux pages d'errata et cinq figures (six en réalité). Les deux premières parties semblent avoir été éditées en même temps, l'ensemble a été

⁴⁶ Perkins J., *Creating chemistry in provincial France before the Revolution: the examples of Nancy and Metz. Part 1: Nancy, Ambix*, Londres, 2003, vol. 50, n°2, p. 145-181, ici p.152.

⁴⁷ Poggendorff J.C., *Biographisch-Literarisches Handwörterbuch zur Geschichte der exakte Wissenschaften*, Barth, Leipzig, 1863, vol. 1, p. 1383.

⁴⁸ ADMM, 36 J 2.

⁴⁹ *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, édité par M. Bacher, Paris, Didot Jeune, 1792 (septembre), vol. 92, p. 106-107.

visé par le chanoine Albori, archiprêtre major, le 5 septembre 1788, et l'imprimatur a été donnée par Munarini le 23 septembre.

La troisième partie (figure 2), paginée séparément de 3 à 213, est intitulée *De productis pharmaceuticis in Spesie*. Trois classes, titrées *Preparata*, *Conservata* et *Mixta*, y sont divisées en ordres. Ceux-ci sont au nombre de neuf dans la première classe (*comminuta, elisa, extracta, cocta, purificata, liquefacta, producta, decomposita, decompositionis artificialis producta*), et de deux dans les deux autres (*conservationis producta* dans la classe 2, et *mixtionis simplicis producta via humida* et *compositae producta via humida* pour la classe 3). Cette partie comporte de nombreuses notes infrapaginales avec des noms de chimistes et de pharmaciens que nous connaissons bien : Beaumé (sic), et la citation fréquente de ses *Elémens de pharmacie*, Schröder, Boerhaave, Macquer, Celeberrini (dont je ne sais rien), Van Swieten, Sylvius, Rouelle, Lemery, Bergman, et des renvois à différentes pharmacopées. Une des rares mentions en français se trouve page 192 à propos des confections solides et des masses pilulaires. Elle est tirée de la page 671 des *Eléments de pharmacie* de Beaumé (sic) et elle indique : "Les pilules peuvent être considérées comme des Electuaires qui pour la consistance tiennent le milieu entre les électuaires mous & les solides". C'est "aller" loin dans les précisions sur les formes pharmaceutiques de la part d'un médecin qui a enseigné la botanique et la chimie, mais, à notre connaissance, jamais la pharmacie. Viennent ensuite un index (p. 214-224), et enfin un index général, *Index alter vocabulorum et definitionum*, avec des errata, des pages 225 à 239. En plus des figures, différents tableaux "aèrent" le texte. Page 124, celui de la famille des tartres (*Familia tartaræ*) groupe les tartres "légitimes" et "illégitimes". Les premiers sont le tartre soluble, le sel de Seignette et le tartre ammoniacal ; les seconds le tartre émétique et le tartre de Mars. A la page suivante se trouve la "famille acétique", là encore légitime (terre foliée de tartre et esprit de Mendereri) ou illégitime (sel "acétique terrestre" et acétates de cuivre, de plomb, d'étain et de mercure) (figure 3). Cette partie a été visée et reçu son *imprimatur* des mêmes personnes que les premières parties, le 10 septembre 1790.

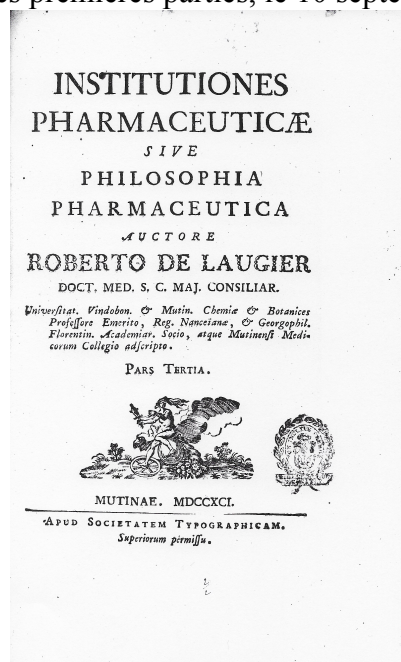


Figure 2 : la couverture de la troisième partie des *Institutiones pharmaceuticae*... Photocopie P. Labrude, 2004.

FAMILIA ACETOSA.			
MARITUS	* UXORES	* FILII	
Acetum	legitime	legitimi	Terra foliata tartari. Spiritus Mendereri.
	illegitime	illegitimi	Sal acetosum terrestris. Viride æris. Sa charum saturni. Sal jovis. Sal acetosum mercuriale.
			Terra absorbens Cuprum Plumbum Stannum Mercurius
			Alcali fixum Alcali volatile

Figure 3 : le tableau de la "famille acétique". Photocopie P. Labrude, 2004.

La présentation faite dans le *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie* à l'occasion de la parution de cette partie conclut que l'art de la pharmacie est parfaitement traité dans cet ouvrage issu de "plus de cinquante années de méditations pharmaceutiques" d'un auteur qui "a professé longtemps les sciences annexes à cet art à Vienne et à Modène". C'est un beau compliment.

Les figures, qui pourraient être de la main de l'auteur, séparent les seconde et troisième parties de l'exemplaire consulté. Au nombre de cinq en numérotation, mais de six en réalité, elles représentent des alambics et des pièces de ceux-ci. L'alambic de Laugier (figure 4), *alembicus laugierianus*, occupe la figure 3 de l'ouvrage, et ses différentes pièces, au nombre de cinq, (*partes alembici laugieriani*) son additif (*Ad Fig Tertiam*). Des dessins de pièces (bain-marie, cucurbite, chapiteau), et d'autres alambics occupent les autres figures. La recherche sur la distillation est en effet très active à la fin du XVIII^e siècle. L'"appareil de Laugier" représenté dans les *Institutiones...* se différencie des homologues qu'il présente par son réfrigérant en serpentin qui doit améliorer les phénomènes de condensation par rapport au tube droit ou à la retorte (ou cornue) des figures 1 et 2 de l'ouvrage. Toutefois l'invention du serpentin n'est pas due à Laugier.

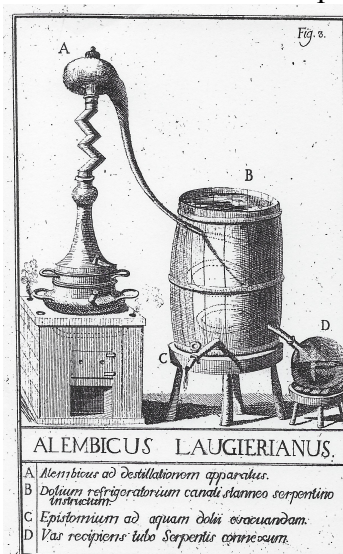


Figure 4 : l'alambic de Laugier. Photocopie P. Labrude, 2004.

Robert François meurt à Reggio, non loin de Modène, le 17 décembre 1793. Une plaque de marbre blanc comportant un texte de seize lignes, dont la première est un peu plus grande, gravé en latin et en capitales, a été apposée dans le vestibule de l'Université de Modène en vue de conserver le souvenir du Professeur Robert François (de) Laugier. Elle rappelle entre autres son origine lorraine et nancéienne, les noms des souverains de l'Empire autrichien, la chimie et la botanique qu'il enseigna, et sa contribution à la pharmacie⁵⁰. Il avait épousé, à Vienne, le 18 janvier 1756, Sylvie de Cezy, originaire de Carhaix, en Bretagne, aujourd'hui dans le Finistère. La naissance d'enfants n'est pas connue⁵¹.

Marguerite Laugier, épouse de l'apothicaire Jean-Jacques (Dugas de) Beaulieu, un mariage et une succession étranges assortis d'un gendre un peu particulier...

Marguerite Laugier est née à Nancy le 18 juin 1723, et elle a été baptisée le même jour à l'église de la paroisse Saint-Epvre. Son parrain est Jean Salmon, conseiller et médecin ordinaire de S.A.R., proche de la duchesse et anobli à sa demande en 1736, cependant que sa marraine est Marguerite Le Lance, de la paroisse Notre-Dame, épouse du sieur Baillou, maître chirurgien. Elle est la dernière des sept enfants du couple. Marguerite, dont nous ne savons pratiquement rien, épouse Jean-Jacques Beaulieu⁵² le 26 février 1754 en la paroisse Saint-Epvre. Le marié est l'un des huit enfants de l'apothicaire Jean (Dugas de) Beaulieu et de sa seconde épouse Marie-Anne Tourtel(le), une famille d'apothicaires liée à l'aristocratie et à la bourgeoisie locales. Comme on le voit, les mariés appartiennent à la même paroisse.

Un futur gendre bien protégé...

Jean-Jacques Beaulieu est un peu plus jeune que sa future épouse, qui a déjà 31 ans, puisqu'il est né le 22 septembre 1726 à Nancy, elle en 1723. Il est apothicaire comme son père et son futur beau-père, mais la suite de sa carrière permet de douter de sa vocation pharmaceutique... Ayant commencé sa formation chez son père en 1741, il est reçu "aspirant à la maîtrise pour la première place vacante à Nancy" en octobre 1748. Une ordonnance du Conseil d'Etat du 11 juin 1751 confirme cette décision⁵³. Il passe ses examens, avec son père pour conducteur, ce qui est classique, à partir du 23 novembre 1751, le chancelier s'étant, comme nous l'avons vu plus haut, préoccupé de son devenir le 15 novembre par un courrier adressé à Bagard, président du Collège royal de médecine. Le dernier examen, un seul chef d'oeuvre au lieu de cinq, ici l'emplâtre de savon, ceci en raison de la qualité de fils de maître de l'impétrant, est exécuté le 28 novembre. J.-J. Beaulieu est déclaré reçu et il ne lui reste plus qu'à prêter serment, ce qui est fait le 7 décembre 1751⁵⁴. Nous ignorons quelle est ensuite son activité jusqu'à son mariage. On peut cependant poser l'hypothèse qu'il travaille chez son futur beau-père, ou avec lui, c'est-à-dire plus ou moins en association, comme Jean-

⁵⁰ Blanchard R., *Epigraphie médicale Corpus inscriptionum ad medicinam biologiamque spectantium*, Asselin et Houzeau, Paris, 1909, vol. 1, p. 23, n° 26 (LAUGIER, Robert-François de, 1793).

⁵¹ Ces renseignements m'ont été communiqués par M. le Général A. Petiot, que je remercie.

⁵² ADMM, 36 J 2.

⁵³ ADMM, Ms SAL 305, f. 7.

⁵⁴ ADMM, Ms SAL, 305, f. 10.

Jacques l'écrira à l'occasion d'un de ses projets et des difficultés que celui-ci occasionne avec la communauté des apothicaires⁵⁵.

Revenons à ce mariage. La cérémonie a lieu en présence des relations de la famille, dont Noble Jean Salmon, docteur en médecine, et de Charles Bagard déjà cité et qui a été le parrain de la soeur de la mariée, Barbe Françoise, née en 1715 mais qui est morte en 1720. Il ne s'agit sans doute pas d'un mariage d'amour, du moins d'amour partagé comme nous le verrons plus loin, et il est avéré "que le sieur Beaulieu père (...) désirait placer son fils chez le sieur Laugier pour engager un mariage avantageux..."⁵⁶. Bien que ce projet soit de caractère privé et que, par conséquent, la communauté des apothicaires n'a pas à s'en préoccuper ni à émettre un avis sur lui, nous savons néanmoins qu'elle n'en est pas satisfaite...⁵⁷. Un contrat de mariage a été signé le 19 février auprès de Maître Marizien, tabellion, compte tenu des biens en présence, la mariée apportant dix mille livres⁵⁸. On lit sur ce contrat les noms de Salmon et de Bagard. Jean-François Laugier démissionne de sa place d'apothicaire à Nancy en faveur de son gendre dès le 20 mars⁵⁹, soit trois semaines seulement après le mariage. Cette démission est acceptée le jour même par la communauté des apothicaires. *L'Almanach de Lorraine et Barrois* indique l'emplacement des pharmacies de Nancy. En 1770, Beaulieu exerce "sur la Carrière" au numéro 29. C'est là qu'était l'officine de son beau-père.

Jean-Jacques Beaulieu avait entre-temps succédé à son père en qualité "d'apothicaire de la peste" encore dit "de l'hôtel de ville". En effet, celui-ci, en raison de son âge et de ses infirmités, avait reçu l'aide officielle de son confrère Joseph Pierson le 8 août 1753. Cette situation conduirait à penser que Pierson serait son successeur le jour où la fonction deviendrait vacante, ceci d'autant plus qu'il bénéficie d'une expérience professionnelle déjà longue puisqu'il a été reçu maître le 17 décembre 1737. Or il n'en est rien : c'est Jean-Jacques Beaulieu qui succède à son père décédé, son décès intervenant sans doute dans les premiers jours de mars. Il est désigné dès le 6 mars 1754, et Pierson lui reste associé⁶⁰. Beaulieu et Pierson sont les derniers à exercer cette fonction à Nancy.

Beaulieu séparé de son épouse mais un temps apothicaire à la place de son beau-père...
Le couple Beaulieu-Laugier n'a pas d'enfant, et une séparation intervient le 21 ou le 27 février 1760⁶¹, après six années de mariage. Beaulieu, installé sur la Carrière, poursuit d'abord sa carrière de pharmacien. Il est élu premier juré de la communauté nancéenne

⁵⁵ Il souhaite se mettre en société. Archives du musée de la Faculté de médecine de Nancy (aujourd'hui musée de la santé de Lorraine), dossier 167, document 8103. Ces archives sont maintenant déposées aux Archives départementales.

⁵⁶ Archives du musée de la Faculté..., dossier 167, document 8099.

⁵⁷ La communauté des apothicaires n'approuve pas ce mariage et émet un avis en forme d'opposition. Archives de la Faculté..., dossier 167, document 8099.

⁵⁸ ADMM, 36 J 2.

⁵⁹ ADMM, Ms SAL 305, f. 31 et 111. L'arrêt du Conseil d'Etat de Lorraine, du 11 juin 1751, repris le 3 juillet 1753 et enregistré à la Cour souveraine le 22 août, permet aux apothicaires (...) de se démettre de leur pharmacie et du droit de l'exercer en faveur de leur fils ou de leur gendre, qui seront ou auront été reçus en la manière accoutumée (...). ADMM, 36 J 11 (Papiers Pillement, dossier Pierre-François Nicolas et Joseph Pierson).

⁶⁰ Labrude P., Les "apothicaires de la peste...", *Revue d'histoire de la pharmacie*, op. cit.

⁶¹ ADMM, 36 J 2, mal lisible. Les examens sont en effet différents selon que le candidat désire s'installer à Nancy ou en dehors de Nancy mais dans toute la Lorraine (ducale). Ils sont bien sûr plus difficiles pour Nancy en raison du faible nombre de places d'apothicaires en ville : six seulement à ce moment, sauf cas très particulier où il peut y avoir un surnombre temporaire, mais d'un seul.

le 21 avril 1764. Devenu doyen de la communauté, il donne sa démission le 23 décembre 1769 en faveur de Charles Mattieu (encore écrit "Mathieu" et "Matthieu"). Cette démission est assortie de conditions qui sont au moins partiellement en relation avec le fait que Mattieu n'est pas encore reçu pour exercer la pharmacie à Nancy. En effet, il n'est reçu depuis décembre 1766 que pour une activité hors de la ville⁶². Cette démission est, là encore, acceptée le jour même⁶³. Mattieu signe une reconnaissance de dette pour une somme de 17000 livres au cours de France, remboursable en six années⁶⁴. Beaulieu cesse alors d'exercer la pharmacie, il effectue des études de droit et devient avocat et "conseiller du Roy référendaire en la chancellerie près la cour souveraine de Lorraine et Barrois". En 1775, l'*Almanach de Lorraine et Barrois* indique que Mattieu est au n°33 de la Carrière, et, en 1789, au n°30, donc à un emplacement *a priori* légèrement différent de Beaulieu qui était au 29 en 1770. Y a-t-il eu un ou plusieurs changement(s) de numérotation ?

Marguerite Laugier meurt le 11 avril 1785, à l'âge de soixante-deux ans. Résidant à Nancy sur la Carrière, elle laisse un testament, lu le 12 février en présence de l'apothicaire Mattieu⁶⁵, par lequel, en employant des termes pleins d'amour et de respect, elle lègue une partie de ses biens à son mari : "comme je veux lui laisser des preuves de mon estime, de ma tendresse et de la sincérité de mon attachement, je lui somme et lègue aussi car j'en ai le pouvoir par notre contrat de mariage, la propriété de nos part et (...) notre communauté la somme de 2000 l(ivres) à prendre de nos biens anciens...". Elle lui laisse aussi le soin d'organiser ses obsèques, ce qui est normal puisqu'en effet ils sont toujours mariés.

Discussion et conclusion

L'apothicaire nancéien Jean-François Laugier, son épouse et ses enfants sont représentatifs des familles aisées du commerce et de l'artisanat des villes provinciales importantes de la fin du XVIII^e siècle. Après avoir éprouvé quelques difficultés à se faire reconnaître et certainement à devenir un apothicaire qui compte en ville, Jean-François Laugier a accédé à la notoriété et à une certaine aisance. L'une et l'autre se manifestent par l'identité et les fonctions des parrains et marraines de ses enfants, par les études de médecine effectuées par ses fils et par leur devenir hors de la Lorraine, par la dot attribuée à sa fille cadette pour son mariage avec Jean-Jacques Dugas de Beaulieu, et par l'origine familiale de ce dernier, issu d'une famille plus anciennement implantée à Nancy que celle de son futur beau-père, mais avec qui l'union a été recherchée, enfin par l'admission rapide du père et du fils à la Société royale des sciences et belles-lettres.

Les deux fils de la famille ont la satisfaction d'effectuer une belle carrière, médicale pour l'aîné et universitaire et académique pour le cadet. Si celle d'Alexandre Louis ne nous intéresse que très peu ici et n'a pas de relief particulier, il n'en est pas de même pour celle de Robert François, qui présente certains des aspects de celle de son père. S'il n'a pas été apothicaire comme cela aurait pu être, voire dû être, il est botaniste et chimiste, d'abord à l'université de Vienne, puis, après des revers qui l'ont ramené quelques temps à Nancy, professeur de botanique à l'université de Modène. Pendant son

⁶² ADMM, 1 J 209, Archives des apothicaires.

⁶³ ADMM, 1 J 209, Archives des apothicaires.

⁶⁴ ADMM, 36 J 10 (Papiers Pillement, dossier Mathieu).

⁶⁵ ADMM, 36 J 2.

séjour à Nancy, de 1769-1770 à 1774-1775, il est élu à la Société royale où il se comporte comme l'a fait son père, à la fois en botaniste et en chimiste. Mais son départ pour l'Italie l'empêche de continuer à fréquenter la société. Le livre qu'il fait éditer à Modène étonne un peu par son thème qui n'est ni de la botanique ni de la chimie, mais de la pharmacie alors même que c'est le métier dont il n'a pas voulu après en avoir commencé les études, et alors que toute son existence jusque-là a été consacrée à la botanique et à la chimie ! Aujourd'hui, bien longtemps après le décès de Robert François (de) Laugier, on peut encore se croire autorisé à écrire qu'il représente bien le savant du siècle des Lumières. Son origine, sa formation, son activité de professeur, ses séjours à Vienne, où il a été "le premier professeur de botanique de l'Université"⁶⁶, à Modène ensuite, peut-être à Strasbourg où nous ignorons ce qu'il y a fait, en sont des illustrations. Son ouvrage, les *Institutiones pharmaceuticae...* est toujours cité dans ses biographies, et reste un classique de la bibliographie pharmaceutique⁶⁷. La remarque que j'ai faite plus haut à propos des précisions relatives aux masses pilulaires conduit à se demander si Robert François n'aurait pas, "quand même", quelque peu enseigné la pharmacie simultanément avec la botanique et avec la chimie à un moment ou à un autre ! Ces deux sciences pourraient avoir été présentées aux étudiants en insistant sur leur intérêt pharmaceutique et en décrivant des drogues, des produits chimiques d'intérêt thérapeutique, des opérations et des formes pharmaceutiques. Cette remarque conduit aussi à s'interroger sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à étudier en détail son ouvrage. Si celui-ci est encore cité, son *alembicus laugierianus*, par contre, me semble beaucoup moins connu. Je ne l'ai pas trouvé dans les ouvrages français sur la distillation que j'ai pu consulter, ce qui, bien sûr, est insuffisant pour en tirer des conclusions fortes... La présence de cet appareil dans un ouvrage de pharmacie n'a peut-être pas favorisé la connaissance de son existence et la mise en évidence de son éventuel intérêt dans le milieu des distillateurs, ceux-ci ne s'attendant certainement pas à ce qu'un médecin travaille sur la technologie de cette opération. Soulignons à ce propos le symbole que cette étude représente quand on se souvient des comparaisons qui ont été faites au cours des siècles précédents entre la physiologie humaine et la physicochimie de la distillation et de la préparation de l'eau-de-vie ! R.F. Laugier a-t-il écrit spécifiquement au sujet de son alambic afin de le faire connaître, je ne le sais pas. Il est dommage que nous n'en sachions pas plus sur cet appareil et sur les raisons qui l'ont conduit à s'intéresser à ce sujet. Peut-être suffirait-il de pouvoir lire son ouvrage dans le texte, ce dont je suis totalement incapable. Le nom de Laugier apparaît deux fois dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* au XIX^e siècle, une fois au mot alambic et l'autre au mot distillation. Malheureusement, l'absence de bibliographie dans les notices ne permet pas de retrouver l'origine de ces mentions et donc de vérifier qu'il s'agit bien de "notre" Laugier⁶⁸. Pour terminer, je regrette de ne pouvoir présenter aucun portrait de Robert François, mes tentatives pour en trouver étant jusqu'à présent restées vaines.

La personnalité du gendre de J.-F. Laugier, Jean-Jacques Dugas de Beaulieu, est très différente de celle de son beau-frère. Je n'en ai esquissé ici que quelques traits en

⁶⁶ *Biographic notes upon botanists, compiled by J.H. Barnhart and maintained...*, The New-York Botanical Garden, Hall, Boston (Mass.), 1965, vol. 2, p. 350.

⁶⁷ Guitard E.H., Biobibliographie pharmaceutique, *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1939, n°107, p. 183.

⁶⁸ Reveil O., Alambic, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Asselin, de Labé et Masson, Paris, 1865, vol. 2, p. 379-382 ; et Hahn L., Distillation, *ibidem*, Masson et Asselin, 1884, vol. 29, p. 784-794.

relation surtout avec sa vie professionnelle officielle. En dépit de ce qui peu apparaître comme négatif dans son existence, c'est un personnage intéressant par ce qu'il a fait au cours de sa vie. C'est ce qui explique que j'ai fait faire sur lui une thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. Bien qu'elle soit disponible entièrement sur internet, je regrette qu'aucune publication n'ait été rédigée à partir de ce travail entièrement original et qui l'est resté jusqu'à présent. Jean-Jacques a tiré habilement parti de la situation de son père et de celle de son beau-père ; il a exercé la pharmacie pendant un nombre d'années significatif. Toutefois je ne pense pas qu'il avait une vocation de pharmacien, peut-être plutôt le désir d'exercer la médecine, comme en témoignent certains démêlés qu'il a eu avec la communauté des apothicaires et le Collège royal de médecine, et que je n'ai pas rapportés ici. Cette situation professionnelle insatisfaisante et inconfortable me semble à l'origine du changement complet d'orientation professionnelle qu'il a choisi d'effectuer après le décès de sa première épouse, Marguerite Laugier, en obtenant une licence de droit et en devenant avocat, échevin et "juge-garde du siège royal des monnaies". Ce choix est certainement aussi une illustration d'une volonté d'ascension sociale, très souhaitée à l'époque, et qui n'apparaissait pas permise par la pharmacie, ou qui n'était pas jugée suffisante dans le cadre de celle-ci. De ce point de vue, nous nous trouvons encore dans le contexte de la bourgeoisie du XVIII^e siècle finissant.

Résumé - *La famille Laugier de Nancy au XVIII^e siècle. Ses apothicaires et ses académiciens.* - Jean-François Laugier, originaire de Pont-Saint-Esprit, arrive à Nancy en 1712, il s'y marie et s'y établit apothicaire. Il devient un membre important de la communauté pharmaceutique nancéienne par les fonctions qu'il y exerce, mais aussi par les relations qu'il entretient avec les membres du Collège royal de médecine, et même la haute administration des duchés, et par le fait qu'il est le premier apothicaire élu à la Société royale des sciences et belles-lettres peu après sa création en décembre 1750. Son fils Robert François, médecin après avoir failli être apothicaire, devient professeur de botanique et de chimie à l'Université de Vienne puis professeur de botanique à celle de Modène. Auteur d'un ouvrage sur la pharmacie, les *Instituts pharmaceutiques*, il est membre de l'Académie de Nancy et de l'Académie des Georgophiles de Florence. Le gendre de J.-F. Laugier, l'apothicaire Jean-Jacques Dugas de Beaulieu, issu d'une autre importante famille d'apothicaire nancéienne, est aussi un personnage intéressant en dépit du mariage d'intérêt qu'il a manifestement fait avec Marguerite Laugier et certainement de son peu d'appétence pour l'exercice pharmaceutique. Délaissant finalement la pharmacie pour le droit, il devient avocat, échevin et juge-garde des monnaies, ce qui lui permet de poursuivre une ascension sociale qui n'aurait sans doute pas été possible s'il était resté apothicaire. La famille Laugier constitue une illustration des positions sociales acquises au XVIII^e siècle par les apothicaires entrepreneurs et proches des lieux de pouvoir et de décision.

Mots-clés : Nancy, Jean-François Laugier, Robert François Laugier, Société royale des sciences et belles-lettres, Vienne, Modène, Marguerite Laugier, Jean-Jacques Dugas de Beaulieu.

